

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 4177

présenté par

Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après le mot :

« pêche »,

insérer les mots :

« de l'apiculture, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement, adopté en commission du développement durable, vise à ajouter le secteur de l'apiculture.